



LE PRÉSIDENT

Réf. :258 /12/PT/VP/FY

**Monsieur François Hollande
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris**

Paris, le 19 juin 2012

Monsieur le Président,

Vous êtes le gardien des institutions et vous vous êtes engagé, lors de la campagne électorale, à modifier celles-ci dans le sens d'un fonctionnement plus démocratique.

Il y a urgence. Les femmes et les hommes de notre pays subissent de plein fouet les effets d'une crise aux causes financières et économiques certes, mais aussi institutionnelles. Déficits démocratiques et insuffisances de la représentation politique nourrissent de fait, chez les citoyennes et citoyens, le sentiment tenace et frustrant d'être dépossédés de la part de souveraineté nationale qui leur revient.

Ce sentiment de n'être plus sans autre pouvoir réel que celui de voter aux élections, sans pouvoir influencer efficacement sur les choix des pouvoirs publics, aggrave l'impression d'abandon qu'éprouve une partie de la population.

Pire encore, les mécanismes les plus essentiels à la crédibilité des institutions sont parfois mis en cause, au gré de tel ou tel évènement, laissant s'installer le soupçon du détournement de l'intérêt public au profit d'intérêts privés ou partisans.

L'impératif démocratique doit donc être réhabilité comme ferment d'une pensée éthique et des pratiques politiques.

C'est dire que les réformes institutionnelles à entreprendre dépassent la mise en œuvre de telle ou telle réforme, aussi importante que soit chacune d'entre elle. Elles concernent l'ouverture d'un chantier institutionnel qui ait pour conséquence de restituer à chacun les moyens de la citoyenneté que lui reconnaît la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.

Certaines de ces réformes sont d'ordre constitutionnel, d'autres concernent des lois organiques, d'autres encore des lois ordinaires. Vous en avez prévu certaines, d'autres s'imposeront d'elles-mêmes, toutes enfin méritent débat.

Nous pensons notamment au système électoral, à la parité hommes/femmes, au droit de vote et d'éligibilité des étrangers aux élections locales, au statut pénal du chef de l'Etat, à la fin du cumul des mandats, à l'élection des organes de contrôle par une majorité qualifiée du Parlement, au rôle de chacun de ces organes de contrôle, à la redéfinition du Conseil supérieur de la magistrature, à l'indépendance du Parquet, à l'ordre public social, etc. Cet ensemble de thèmes mérite d'être mis en cohérence.

./.



Ces réformes seraient incomplètes si d'autres thématiques n'étaient pas abordées, même si la temporalité des débats n'est pas nécessairement identique : il s'agit par exemple du Code pénal et du Code de procédure pénale, des fichiers de police, de la situation et du rôle de la prison...

Ces réformes doivent être entreprises le plus rapidement possible, d'urgence pour certaines et en tout cas mises en discussion dans les délais les plus brefs.

Notre conviction est que ces débats ne doivent pas se cantonner à la sphère des spécialistes, mais être largement offerts à la compréhension et à la participation des citoyens, au-delà du monde politique et des représentants des institutions existantes, aux représentants de la société civile, associative et syndicale.

Une série de conférences citoyennes, organisées autour et avec les conseils économiques sociaux et environnementaux, national et régionaux, pourrait par exemple, et selon un agenda à construire, mais bref, structurer ce débat démocratique que nous appelons de nos vœux.

Ces travaux pourraient, en même temps, être examinés par une commission nationale composée des représentants des forces politiques présentes au Parlement, de représentants du monde associatif et syndical, dont le mandat serait d'enrichir et préciser le contenu des réformes envisagées sur les thématiques évoquées plus haut, selon un calendrier défini.

Fidèle à notre mandat d'association citoyenne de défense des droits et des libertés, nous restons à votre disposition pour débattre de ce projet, dont nous pensons qu'il correspond aux attentes de nos concitoyens, aux défis portés par les crises en cours, aux nécessités d'unité et d'apaisement du débat démocratique.

Recevez, Monsieur le président de la République, l'expression de ma haute considération.

Pierre Tartakowsky
Président de la Ligue des droits de l'Homme